



FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES
**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**
FORCE OUVRIÈRE

La Défense, le 29 juin 2020

Madame la Secrétaire Générale
du MTES/MCTRCT

Objet : Requalification des ETST en catégorie B, reclassement des dessinateurs dans le corps des ATAE, revalorisation des ISS pour les corps de catégorie C et B et de l'IFSE notamment pour le corps des ATAE.

Madame la Secrétaire Générale,

Vous nous avez convié à une réunion bilatérale sur le « PROJET D'AGENDA SOCIAL 2020-2022 » le mardi 2 juin 2020.

Cette version 2 de l'agenda social même si elle répond à quelques-unes de nos revendications catégorielles, reste très légère dans les engagements et l'investissement financier sur 3 ans dont l'administration s'est bien gardée de poser les bases.

Concernant la catégorie C technique nous retenons principalement :

- Un plan de requalification de C en B pour les experts techniques (ETST) (200 agents principalement au CEREMA et à l'IFSTTAR) en vue d'éteindre le corps... Nous notons au passage que l'administration reconnaît enfin qu'elle a mis sous extinction ce corps depuis plusieurs années déjà même si nous ne nous en satisfaisons pas.
- Un reclassement des dessinateurs (400 agents) dans le corps des adjoints techniques qui n'apportera aucun gain pour ces agents mais permettra à l'administration d'éteindre ce corps technique historique à qui le ministère doit tant. Quel est l'objectif, hormis l'évidence de mettre en extinction le corps sur lequel l'administration ne recrute plus depuis 2003. Nous sommes interpellés par une démarche aussi peu sociale dans un agenda social car elle nie l'histoire de ce corps et la technicité reconnue des agents qui le constituent, nous vous renvoyons à ce propos au rapport CGEDD de 2013 qui a débouché sur le dernier plan ministériel « massif » de requalification de C en B et de B en A.
- Une revalorisation du régime indemnitaire ISS de catégorie C et B afin de réaliser une convergence indemnitaire avec les corps administratifs de catégories C et B, mais dans la présentation bilatérale, on déchantre très vite car il s'agit de ne revaloriser que le 1er niveau de grade des TSDD, ce qui répond certes à une urgence pour les agents dans ce grade, et probablement aussi à un pare-feu opportuniste pour limiter les dégâts des inversions de carrières pour la requalification de C en B.
- Sur ce point, est-ce tout ? car Il nous semble que lorsque l'administration fait des annonces par écrit dans un document de proposition d'agenda social au nom des ministres, elle s'engage !
- Une modeste revalorisation de l'IFSE, notamment pour le corps des adjoints techniques (ATAE), sous couvert de favoriser la mobilité et clairement pour répondre à l'obligation quadriennale inscrite dans les textes de création du RIFSEEP de réviser les montants.

- Nous participons aux concertations mises en œuvre sur ces sujets et qui ont déjà débuté, notamment concernant la revalorisation des régimes indemnitaires, cependant nous souhaitons avoir un échange avec vous concernant :
- Le plan de requalification des ETST dans le corps des TSDD afin d'examiner les modalités du plan, de regarder les conditions qui seront retenus dans le cadre de la requalification, afin d'épargner aux agents des inversions de carrière.
- Les propositions pour le reclassement des dessinateurs qui ne correspondent pas à la technicité et à l'engagement des agents de ce corps dont le rapport CGEDD de 2013 fait état et a débouché à l'issue de la remise de ce rapport à un plan « massif » de requalification proposé particulièrement à ces agents (malheureusement pondéré et étalé dans le temps). Dans ces conditions la proposition de requalification en catégorie B (piste évoqué dans le rapport) semble mieux adapté à leur situation et serait considéré comme un juste retour de la reconnaissance ministérielle. Bien évidemment cela nécessitera de regarder leurs conditions de reclassement afin de leur épargner des inversions de carrière préjudiciables.
- Une revalorisation effective et substantielle des ISS par un alignement immédiat au coefficient 12 pour les ETST et les dessinateurs et une augmentation du montant de base de la PSR à laquelle ils sont plafonnés depuis de nombreuses années.
- Une revalorisation plus importante des montants d'IFSE alloués pour le corps des ATAE
- Une revalorisation de la grille des agents Berkani et de leur complément salarial.

Dans l'attente de votre réponse à notre sollicitation, veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'assurance de notre parfaite considération.

François DENEUX



Secrétaire général
Pour le collège des C techniques
du SNP2E-FO

Copie : DRH